

## District de la Corrèze

### Siège social :

35 Rue Léon Branchet  
19100 BRIVE

### Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.  
Fax : 05.55.17.74.09.

### Site :

<http://foot19.fff.fr>

### E-mail :

[district@foot19.fff.fr](mailto:district@foot19.fff.fr)

### Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00

Vendredi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00

Samedi :

9 H 00 . 12 H 00

## Agenda :

**Bureau District :** Mercredi 20 Mars 2019  
à 18 H 00

**Commission Ethique et Fair-Play :**  
Lundi 25 Mars 2019 à 18 H 30



## Sommaire

Infos.....p 1 . et 4

La Vie du District ò ò ò ò .....p 2 et 3

Procès verbaux ò ò ..... ò . p 5

Condoléances ò ò ò ò ò ò ò ò ò p 5

Compte rendu ò ò ò ò ò ò ò ò ò p 6

Partenaires institutionnels ò ..... p 7

Partenaires privés ò ... ò p 8 . 9 . 10 .  
11 . 12 et 13.

# STAGE ANNUEL DES ARBITRES DEPARTEMENTAUX



Le stage annuel des Arbitres Départementaux de  
la Corrèze se tiendra le :

**SAMEDI 16 MARS 2019**

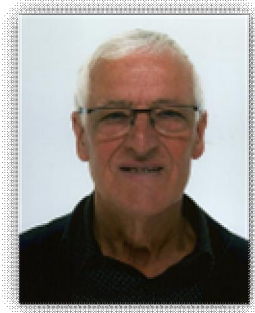
**de 8 H 30 à 16 H 30**

**à EGLETONS**

Stage obligatoire.



# La belle histoire du Football Corrèzien et de ses Dirigeants



## Rencontre avec À À Michel BROSSARD

Perpezac le Noir, le Football, mes deux passions.

Je débute à l'US Perpezac en 1966 en minimes, il y a peu de équipes de jeunes et j'ai la chance de disputer la Finale du championnat minime face à Boyer Brive un des grands clubs Briviste de l'époque.

En 1968, j'intègre l'équipe I de Perpezac qui pratique en 2<sup>ème</sup> Division.

Dès mon retour du service militaire en 1974, Marcel BOUYGE prend la Présidence du club et je deviens son secrétaire. Le club se structure, le stade de Laleu est aplani, drainé, des vestiaires sont construits.

Nous travaillons ensemble avec Marcel à TRT, une partie de la gestion du club se fait lors de nos trajets sur notre chère Nationale 20, derrière d'interminables files de camions dans la traversée de Donzenac.

Je participe à la victoire de l'équipe I en Coupe Maurice Leblanc face à Albussac, le club accède à la 1<sup>ère</sup> Division.

L'enfant du pays Alain MONTEIL quitte l'Étoile Briviste, à l'époque en D3, et prend en main la gestion technique du club.

De 1978 à 1988, l'US Perpezac va connaître ses années de gloire, j'ai la chance de faire partie de cette équipe, nous remportons le titre de champion de 1<sup>ère</sup> Division, nous accédons à la Promotion de Ligue et la cerise sur le gâteau, nous disputons quatre Finales de Coupe de la Corrèze avec deux victoires.

De merveilleux souvenirs ò !!!!!



En 1988, Marcel BOUYGE prend du recul pour se consacrer au District et me propose la Présidence. Je me lance donc dans l'aventure, une aventure qui dure encore à ce jour.

Après dix ans de Présidence, le club voisin de Sadroc est demandeur pour une fusion, l'effet de surprise passé, les deux équipes dirigeantes se mettent au travail et l'Entente Perpezac/Sadroc voit le jour le 1<sup>er</sup> Juin 1997. A l'époque, beaucoup de personnes nous prédisent un échec, et pourtant cette entente dure depuis plus de 20 ans et continue de vivre.

Durant toutes ces années de Présidence j'ai pu constater le déclin du bénévolat, les joueurs en fin de carrière se tournent vers un sport individuel bien plus gratifiant personnellement et oublient de rendre un peu au sport collectif, qui leur a pourtant apporté beaucoup de satisfactions.

L'implication des joueurs a beaucoup changé également, les repas, les anniversaires étaient organisés en fonction des dates des matches, maintenant c'est l'inverse, à l'époque quinze joueurs suffisaient pour une équipe, maintenant c'est vingt-cinq, il y avait moins de blessures également, pourtant avec un Football moins technique et beaucoup plus viril.

Durant toutes ces années de dirigeant et bien que je ne sois pas très demandeur, j'ai reçu la médaille du District, la médaille de Vermeil de la Ligue, la Plaquette Bronze de la Ligue, ainsi que la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, mais pour moi la meilleure des récompenses est celle du terrain, et comme je dis souvent à mes joueurs, notre seul plaisir à nous dirigeants, c'est de vous voir bien jouer, de vous voir gagner, alors pensez un peu à nous quand vous êtes sur le terrain.

Pour terminer ce petit résumé de ma vie «sportive», je voudrais rendre hommage à ma femme, qui en m'épousant il y a 40 ans a épouser le Football, elle a toujours été à mes côtés pour me soutenir, m'aider dans cette tâche bien ingrate que est la gestion d'un club même à un petit niveau. Merci Arlette.

G. LENOIR



## COMMUNIQUE AUX CLUBS et AUX ARBITRES



### ADRESSE OFFICIELLE DU DISTRICT

1/ Toutes demandes d'interventions auprès des Techniciens et toutes demandes de rendez-vous avec une Commission, envoi des rapports ou autres doivent être formulées auprès du District par mail à **l'adresse officielle du District** : [district@foot19.fff.fr](mailto:district@foot19.fff.fr).

2/ Nous vous informons qu'il a été décidé de ne plus utiliser et de **résilier à partir du 15 Mars 2019 le fax du District (05.55.17.74.09), les communications avec le District se feront désormais uniquement par la messagerie électronique officielle** [district@foot19.fff.fr](mailto:district@foot19.fff.fr).

Nous vous demandons **d'informer vos Mairies de ne plus envoyer de message par fax** et de les envoyer sur la messagerie électronique du District.

*Le Président du District de Football de la Corrèze  
J.F BONNET*



## FRAIS D'ARBITRAGE

### **Match FUTSAL SENIORS : AS MARCILLAC-CLERGOUX / FC NEUVIC FUTSAL du 13/02/2019 :**

Arbitre : Mr BROCC Jean-Claude.

### **Modification frais d'arbitrage du P.V du 6 Mars 2019.**

Le club de FC Neuvic a prévenu le club adverse de son absence, le jour du match à 18 H 50.

Le club de l'AS Marcillac/Clergoux a prévenu l'arbitre, mais celui-ci était déjà présent au Gymnase.

Au regard de ces informations, le club de l'AS Marcillac/Clergoux sera crédité de 20,00 " pour débit au club du FC Neuvic Futal.

De plus, la somme de 10,00 " de frais de dossier sera débitée au District pour crédit au club de l'AS Marcillac/Clergoux.

*Le Secrétaire Adjoint  
D. DECHERF*

*Le Secrétaire Général  
C. FARGES*



### **----- CONDOLEANCES -----**

Le Président du District de Football de la Corrèze,  
Les Membres du Comité Directeur,  
Les Membres de la Commission d'Arbitrage,  
Le Personnel du District,

Adressent leurs sincères condoléances à Mr Serge ISCHARD (Arbitre) suite au décès de son frère.



## FEMINISATION

La Commission Féminisation du District a, comme chaque année à l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, tenu à rendre hommage à celles qui ont osé « franchir la barrière » et qui s'investissent largement dans le milieu du Football en étant non pas des figurantes mais bien les actrices de leur club.

**Samedi 2 Mars 2019**, Gil ESTEVES Président de la Commission Départementale, accompagné de Sylvette GOUDOUNESQUE, Cathy GEOFFROY et Virginie ROULAUD se déplaçaient à Allasac sur les installations du Stade du Colombier, en lever de rideau du match Allasac / St Viance, pour rendre hommage à onze féminines en présence de M. LASCAUX, Maire, Mme JOUBERT et M. MONTEIL, Elus de la Commune, M. Pascal MOUSSOUR, Président du CS Allasac.



**Samedi 9 Mars 2019**, le Président du District Jean-François BONNET, assisté de Damien DECHERF et Serge TREMOUILLE, membres de la Commission, se rendaient sur les installations de l'ES Ussel pour honorer leurs bénévoles féminines, en lever de rideau du match Ussel / Nonards, en présence de personnalités, de dirigeants et dirigeantes du club. Sur les deux manifestations, les héroïnes du jour largement applaudies, furent conviées à traverser une haie d'honneur formée par les équipes locales et visiteuses et donnèrent avec beaucoup de plaisir le coup d'envoi fictif des matches. Pour marquer cet événement le District leur offrait des cadeaux remis par les personnalités locales.



Merci aux Présidents Pascal MOUSSOUR et Christophe VALDES, ainsi qu'à leurs équipes, pour l'excellent accueil réservé à cette initiative et pour l'organisation de la réception qui a suivi les manifestations.

Bravo et félicitations à tous les clubs qui ont adhéré eux aussi à cet hommage qui contribue à ce que la Féminisation continue à progresser et à trouver la place qui lui revient dans le Football Corrèzien.

S. GOUDOUNESQUE



# PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



MALEMORT





# PARTENAIRES PRIVES



17 Rue Denis Papin . B.P 135  
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex  
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



**A B AIE C. FENETRES**  
**PVC- ALU - BOIS**  
**6 Rue Marcelin ROCHE**  
**19100 BRIVE**  
**Tél:05.55.17.68.57**  
**Fax:05.55.17.69.78**



**SAS ASSIMON TP**





## PARTENAIRES PRIVES

 **BAR-RESTAURANT**  
**PENSION DE FAMILLE 3 SALLES**  
**TRAITEUR**  
**Chez "Gus et Olga"**

3, rue du Tir (face à la Giat)  
19000 TULLE  
**Tél. 05 55 20 26 73**  
**Fax : 05 55 20 26 73**



Garage POUJET





## PARTENAIRES PRIVES



 Z.I. du Verdier <b>LUBERSAC</b> ☎ 05.55.73.39.75 Fax 05.55.73.59.77	<b>FORAGES</b> ✓ RECHERCHE D'EAU ✓ GÉOTHERMIE ✓ DIRIGÉS
	✓ V.R.D. ADDUCTION EAU POTABLE ✓ RÉSEAU ÉLECTRIQUE ✓ ÉCLAIRAGE PUBLIC
Site : <a href="http://www.contant.fr">www.contant.fr</a> • Email : <a href="mailto:info@contant.fr">info@contant.fr</a>	



<b>COUVERTURE - ZINGUERIE</b> <b>NEUF - RESTAURATION</b> Ardoises - Tuiles - Lauzes <b>Henri LAVEAUX</b>	
	"La Vedrenne Haute" 19360 COSNAC Tél. 05 55 23 13 90 Fax 05 55 23 13 06



# PARTENAIRES PRIVES

**Faure**  
AUTOCARS

Services réguliers  
Location d'autocars avec conducteur  
Voyages organisés

AUTOCARS FAURE TOURISME  
13700 SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL  
05 55 24 54 04  
contact@faure-autocars.fr  
www.faure-autocars.fr

**Intermarché**  
SUPER

**AEL**  
Bureauutique

PARTENAIRE  
**RICOH**  
★★★ EXPERT

PHOTOCOPIEUR  
MOBILIER bureau  
Papeterie aux entreprises  
05.55.24.04.12  
BRIVE  
ZI MARQUISIE BRIVE



RÉSEAU  
**Krill**  
100 % gourmand



# PARTENAIRES PRIVES



VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode  
19270 USSAC  
06.50.53.70.42  
m-v-construction@orange.fr

SARL **AMBULANCES USSELLOISES - TAXI**  
**PARRAIN**



61, av. Général Leclerc  
19200 USSEL



Tél. 05 55 72 83 50





# PARTENAIRES PRIVES

